



PROGRAMME

THEORIE (60%)

Maitriser le cadre légal relatif aux palpations de sécurité

- Le Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure
- Le plan Vigipirate
- Les consignes de l'établissement

Maitriser les fondamentaux de la communication

- Les techniques de communication
- La présentation et la clôture du contrôle
- La gestion des conflits

Savoir réaliser un contrôle de personne

- Les techniques de palpation
- Les types de palpations préconisés suivant la situation
- Les procédures en cas d'interactivité d'objets suspects

PRATIQUE (40%)

Appliquer la conduite à tenir en cas de découverte d'objets prohibés

- Les procédures internes
- La communication avec le PC
- La relation avec les forces de l'ordre

Etre capable de réaliser efficacement un contrôle de personnes

- Scénarii développés en salle et in situ
- Repérage sur site des points d'accès et des spécificités
- Débriefing à l'issue de chaque scénario

OBJECTIFS

- Connaître le cadre légal du contrôle de personnes
- Savoir réaliser avec professionnalisme les techniques de palpation
- S' approprier les réflexes nécessaires de manière à éviter l'intrusion d'articles prohibés

INFOS PRATIQUES

Public concerné

Personnel désigné par le responsable de l'établissement

Nombre de personnes

12 personnes maximum

Durée

7h soit 1 jour

Validation

Evaluation formative
Attestation de suivi

Pré-requis

Personnel détenteur d'une carte professionnelle en cours de validité

Moyens Pédagogiques

Matériels cités dans la fiche produit
Vidéoprojection format Powerpoint + Animations
Alternance d'apports pratiques et théoriques et mises en situation
Livret de formation remis aux stagiaires